

Directeur de la Publication : Philippe Barthélémy

Textes & Photos : Mairie de Belleau

Maquette & Mise en page : Sandrine Fayon

Edité par :

Mairie de Belleau - 03 83 31 50 96 4 rue des Ailleux 54610 Belleau mairie.belleau@wanadoo.fr

FEVRIER 2021

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous ai transmis, il y quelques semaines, une information sur le **projet éolien** de notre commune. Je me tiens à votre disposition en mairie pour répondre à toutes vos questions notamment sur l'emplacement des trois éoliennes (même si celui-ci n'est à ce jour que prévisionnel, des photo-montages ont été réalisées par RP GLOBAL, le maitre d'œuvre), mais aussi sur les enjeux économiques (ceux-ci sont dans une fourchette de recette assez précise à ce jour) et pour toutes questions environnementales ou autres. Pensez à prendre RV en mairie au 03 83 31 50 96.

En cours d'année, un point sera fait sur l'avancée de la pré-étude, une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes de Belleau en présence de Monsieur Brand, chargé du projet chez RP GLOBAL.

Lors du mandat précédent, **le nom « Grand-Belleau »** a été retiré à la préfecture de Meurthe et Moselle au profit de « Belleau » pour notre commune fusionnée il y a tout juste 50 années.

Je trouve cela dommage de ne plus avoir ce nom qui permettait de garder distinctement les noms de nos villages : Manoncourt, Lixières, Morey, Serrières, Belleau et ainsi différencier les noms des villages de celui de la commune.

C'est pourquoi, je demanderai à la préfecture de bien vouloir reprendre cette appellation. A suivre...

Philippe Barthélémy

Le terrain de foot du Buzion à Belleau

Le vestiaire et le terrain de foot sont inutilisés depuis quelque temps suite à la disparition de l'association.

Un entretien du vestiaire et du terrain (2 tontes par an pour une dépense de près de 100 euros) est assuré à minima afin de les maintenir en état mais, à ce jour, nous n'avons pas de projet de relance de l'association. Il est donc disponible.

Que ce soit pour une équipe de foot, autres sports ou activités, toutes vos idées ou projets sont les bienvenus. Le vestiaire est en bon état, eau, électricité, chauffage, grand sous-sol de rangement et toilettes publiques (obligatoires).

La mairie se tient à votre disposition et vous aidera dans vos démarches de création d'association si nécessaire.

Il y a aussi une portion de chaussée en dur, plus de 500 mètres de long et 3 mètres de large, servant d'arrivée à la course de côte et inutilisée depuis son arrêt. Modélisme, skate-board, roller pourraient y avoir lieu ou, tout simplement, des balades avec vélos d'enfants. Cette piste est inaccessible aux voitures et donc en sécurité.

Logement vacant

Le logement communal de Serrières sera disponible au 01/04/2021...

La mairie se tient à votre disposition pour les renseignements.

Terrains constructibles et non constructibles

Le PLUI, Plan local d'Urbanisme Intercommunal, a été établi début 2019 et adopté par la communauté de Communes au début de l'année 2020. Si, pour le territoire intercommunal, le PLUI va dans une bonne logique, pour Belleau, les choix qui ont été pris sont à mon avis très contestables et ne vont pas contribuer au développement de notre commune dans des conditions financières normales.

Attention, certains terrains constructibles ne le sont plus. D'autres, qui ne l'étaient pas, le sont et d'autres sont restés à l'identique. Je vous invite à vous renseigner auprès de la mairie, surtout si vous avez un projet d'achat pour construction. Cela vous évitera des surprises, d'engager des frais et des études pour des constructions non réalisables. Même des terrains libres, en pleine rue, entre deux maisons existantes, qui étaient constructibles, ont été reclassés en terrain agricole...

La Mairie est en pourparlers avec la Communauté de Communes pour revoir les décisions qui ont été prises, mais malheureusement, cela prendra au moins trois ans avant de pouvoir prétendre à des modifications bien nécessaires.

Assainissement collectif et individuel

A Manoncourt, la construction de la STEP se poursuit.

Les travaux de Lixières, qui ne sont qu'en phase de conception, ont obtenu l'aval de la préfecture.

Pour les questions concernant votre raccordement, vous pouvez appeler la mairie ou M. Hernando à la Communauté de Communes au 03 83 31 91 60.

Route de Mange-Seille

Les travaux de chaussée réalisés fin 2020 ne sont pas satisfaisants. Après réclamation, Michel Boulanger a obtenu une reprise de ces travaux.

Ils seront réalisés quand les conditions météorologiques seront plus favorables et après concertation avec Equit'Aide et les riverains.

Eglise de Morey

Plusieurs personnes se sont manifestées pour une journée «entretien et nettoyage». Je les en remercie. Mais à ce jour, pas de date prévisible, nous allons attendre encore un peu en fonction des conditions sanitaires...



Sécurité des habitants

Comme détaillé dans le P'tit Bello n°3, le projet de la doubleécluse et du plateau ralentisseur de Belleau est finalisé. Les plans ont été établis par Madame Berrien de Belleau. Ce projet est transmis pour validation auprès du service du département et donc, à ce jour, en attente de réponse.

Pour les deux ralentisseurs de la route de Morey à Belleau et celui de la rue des Ailleux, les travaux sont en attente des devis, mais n'étant pas soumis à décision du Département, ils seront réalisés plus rapidement.

Pour rappel, à Belleau, les projets sont :

- 1 une double-écluse, (chicane) Route de Sivry, à l'entrée du village côté Sivry. Cette fois-ci, elle sera plus étroite que l'existante et plus prononcée. Elle sera matérialisée et réalisée en dur. Pas de plots en plastique, comme c'était le cas. Elle sera, bien sûr, aux normes imposées par les Services du département.
- 2 un plateau ralentisseur au droit du nouvel abri de bus, récemment installé Route de Sivry. Toujours aux normes et soumis aux Services du Département.
- 3 un ralentisseur rue de l'Ancienne Course de Côte, à l'entrée de Belleau.
- 4 deux ralentisseurs route de Morey sur la ligne droite, dans la partie habitée.

Pour Serrières, l'implantation d'un panneau STOP, dans les deux sens au carrefour de la Rue Saint Sulpice et de la Rue des Grands Prés.

Décès

Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de Madame Marie-Louise Pambout et de Monsieur Jean-Louis Krémer tous deux de Belleau.

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.

Occupation des locaux communaux

- → Le garage de Belleau, ex-local des pompiers, sera loué dans les prochaines semaines à l'association de danse POP SEILLE de Nomeny.
- → L'atelier communal de Lixières est loué depuis le 01/01/2021 à la société de vente de produits alimentaires et locaux, présente sur Belleau : « A la Rapine ».

Le conseil municipal réuni le 15/12/2020 a validé le fait que cette société puisse exercer la vente de ses produits régionaux sur le territoire de Belleau.

Des précisions sur la vente, les produits vendus, les dates et le nombre de tournées dans les villages et la vente à domicile vous seront données par les deux gérantes elles-mêmes.

→ Après la réalisation d'une dalle en béton, le garage communal de Manoncourt sera proposé à la location pour 50 euros par mois. Les habitants intéressés sont invités à se faire connaître en mairie.

Toutes ces locations sous conventions, (locaux des mairies de Morey et Manoncourt, garages de Belleau et Manoncourt, atelier de Lixières), mises en place depuis notre arrivée, apporteront une recette de près de 5.500 euros par an...

Le P'tit Bello

Le P'tit Bello est ouvert à tous les habitants du Grand-Belleau.

Si vous voulez y donner une information, il suffit de déposer un article à la mairie. Après validation, il sera publié.

Un événement associatif, culturel ou même seulement émettre une idée, il(elle) sera formulé(e) et publié(e).

Aucune publicité n'est permise...

La tombe du soldat Marcillac

Au cimetière de Manoncourt sur Seille se trouve une tombe de petite taille où repose le Soldat Marcillac « Mort pour la France ».

Gaston Marcillac, né le 02 août 1890, est mort au combat le 20 mai 1918 sur nos terres. Il a reçu la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Sa tombe sera entièrement reconditionnée et redimensionnée par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, à l'initiative de son Chef de Secteur, Alain Reimel.

Les travaux auront lieu en 2021. Je tiens à remercier ce dernier pour cette belle initiative.

La commune apposera une plaque commémorative pour soutenir ce projet et ainsi faire perdurer au mieux la mémoire de nos soldats de toutes les guerres. D'autres projets sont en cours dans nos cinq cimetières.

Attention aux vols dans les cimetières



Malheureusement, nous avons constaté des vols dans les cimetières. Oui, même dans ces endroits...

Des plaques commémoratives, des décorations ont disparu. Dernièrement à Manoncourt, une statue de 75 cm sur 50 cm, en pierre, représentant Jeanne d'Arc en paysanne, a été dérobée.

Soyez prudents, veillez aux scellements. Peut-être privilégier le ciment et le boulonnage plutôt que le silicone... Idem pour la pose des urnes sur les pierres tombales, ce qui devient de plus en plus fréquent...

Eclairage des monuments

Nos églises sont désormais éclairées par des projecteurs LED. Après quelques mises au point, c'est opérationnel depuis le 26.01.2021.

L'économie sera importante pour deux raisons :

- le remplacement des 20 halogènes, véritable gouffre énergétique et financier, par 13 LEDS.
- le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage des églises à 22 heures au lieu de le laisser toute la nuit.

Les travaux ont été réalisés par la société Ampér-Elec de Millery après mise en concurrence de trois entreprises locales.

Vos compteurs d'eau

Tous les compteurs d'eau de plus de 15 ans doivent être renouvelés par le Syndicat des Eaux qui prend en charge les frais de remplacement.

Les travaux débuteront bientôt et dureront plusieurs mois.

Les interessés seront contactés prochainement...

Les mercredis récréatifs à l'école de Belleau

Il semble que la rentrée scolaire prochaine verra le retour des semaines de 4 jours.

Le conseil municipal devra reconsidérer les mercredis récréatifs, instaurés depuis la rentrée, qui ont été un succès mais qui n'étaient en place que les après-midis.

Avons-nous vocation à garder les enfants toute une journée ? Si oui, avec quelles aides ? Avec quels personnels ? Et surtout, combien d'enfants seront présents ?

Ce sont des questions que nous devrons nous poser rapidement. Et toutes les idées en provenance des parents sont les bienvenues...

Cela étant, pour ce début 2021 et jusqu'aux grandes vacances pas de changements au niveau du périscolaire et des services apportés par la commune.





Travaux com-com

Plusieurs chantiers ont déjà été confiés en 2021 à l'Equipe d'Insertion de la com-com. Des devis pour des travaux plus conséquents ont été demandés. Ils devront faire l'objet d'une délibération et d'une faisabilité au niveau des finances de la commune

Entreprises locales et mise en concurrence

Comme annoncé précédemment, nous contactons en priorité des entreprises locales.

Mais pour une bonne gestion de l'argent du contribuable, dès que les dossiers sont estimés à plus de 5.000 euros, nous contactons aussi des entreprises du département voire des départements limitrophes.

Tout en maintenant une excellente qualité, d'importantes économies ont été ainsi réalisées pour les travaux 2020.

Et rien que pour donner un exemple, une entreprise de Moselle nous a permis une économie de près de 10.000 euros pour la réfection de la toiture de l'église de Manoncourt avec une qualité bien présente, visible et appréciée de tous.

La viabilité hivernale

Si nous étions déjà en possession d'une lame de déneigement depuis novembre, la commune s'est dotée d'une nouvelle saleuse, l'ancienne étant hors d'usage.

Mr Lanno de Serrières, en charge du salage jusqu'en 2020 a souhaité ne plus le faire. C'est Mr Geoffroy qui le remplace assisté de Mr Favier pour les alertes météo et la surveillance de l'état de nos routes et rues.

Après une mise au point rapide, le salage est efficace. 20 jours de salage à ce jour (le préventif pris en compte) et 25 à 30 passages ont permis de maintenir un bon état des routes malgré des conditions météo difficiles. Avec un réglage fin de la saleuse, il a fallu tout de même 6 tonnes de sel.

Certains habitants ont fait part de leurs remarques et certains points ont été rectifiés dès le lendemain. D'autres nous ont appelés pour nous féliciter du travail accompli comme rue de Morey à Belleau où le salage n'était pas fait jusqu'à présent.

Le salage complet des cinq villages dure 3 heures et la saleuse ne peut être partout en même temps. La priorité est donnée à Morey où les rues sont très en pente et où deux bus scolaires passent tôt le matin et 11 sur l'ensemble de la journée.

Nous avons cinq villages distants de plusieurs kilomètres, des rues quelquefois très étroites et des impasses. Des voitures y sont stationnées. La lame n'est ni orientable, ni réglable ce qui ne facilite pas le travail.

Compte-tenu de ces éléments, nous sommes à la recherche d'une lame permettant un travail plus facile

Linky pour tous les compteurs communaux



C'est voté au dernier conseil municipal, pour chaque installation électrique où cela est possible, des compteurs Linky seront posés.

permettront une surveillance des consommations anormales dans les salles des fêtes notamment.

De plus, une convention a été signée avec Enedis pour renforcer cette surveillance. même pour l'éclairage public qui pourrait être suivi de la sorte et éviter des piratages de notre réseau.

Permanence juridique

Maître Christian Olszowiak, habitant de Manoncourt, avocat à Nancy, propose bénévolement son aide aux habitants du Grand-Belleau, pour leurs problèmes juridiques.

Il vous suffit d'appeler la Mairie pour fixer un RV un samedi matin à la Mairie de Belleau.

Merci à lui, pour son aide qui sera souvent bien précieuse.

Travaux dans nos villages

(montant TTC)

LEDS pour les églises avec extinction de nuit: 11 890.20 €

Les prochains qui n'ont pu être réalisés en 2020 mais qui le seront tout début 2021 :

- → Poteaux incendie rue de la Madeleine à Belleau : 3 960.00 €.
- → Clocher et cog église de Lixières : 4 800 €.

Vente de la voiture communale.

Le 05.02.2021, la commune a vendu le véhicule communal qui était sensé n'être utilisé que par l'employé communal. Pas d'employé, pas de voiture. Recette après un entretien général et de sécurité bien nécessaire : 5 500.00 euros.

Vente de matériel communal

La commune a procédé le 19 décembre 2020 à la vente au plus offrant d'une partie du matériel utilisé par l'employé communal (avant la convention « espaces verts » passée avec la com-com).

matériel. ancien. Ce non entretenu et stocké sans aucune précaution a été vendu dans l'état sans aucune garantie ni retour possible.

La vente a permis une recette de 1 510.00 euros.

Mairie sécurisée

Depuis le 1er janvier 2021, la mairie est protégée par une alarme afin de sécuriser les également biens mais archives dont certaines datent plusieurs siècles, l'état civil mais aussi, bien sûr, vos données personnelles.

Cantine de l'école

Nous constatons malheureusement une augmentation de retard dans le paiement des factures de cantine.

Celles-ci sont établies la première semaine du mois suivant. La Trésorerie de Pont-à-Mousson les envoie au plus tard le 15 du mois pour un paiement avant le 30.

Mais nous constatons des retards de paiement récurrents. Comme toujours, certains parents sont très respectueux de ces règles. Mais pas tous et à ce jour, nous sommes tout près des 3 500 euros de retard de paiement. Ce montant ne se résorbe pas mais croît de mois en mois.

Les relances par mail n'ont pas d'effet, en janvier 2021, 16 lettres de rappel en recommandé avec A/R ont été envoyées pour un coût à la charge de la mairie d'environ 94 euros à chaque fois, sans compter le temps passé à leur rédaction. Dépenser pour cela près de 1 000 euros par an est regrettable et diminue d'autant les investissements qu'on pourrait faire pour le confort des enfants.

Ce qui nous force à envisager un autre moyen de paiement pour la rentrée prochaine. L'instauration d'une régie, et l'achat de tickets de cantine par avance sont une piste, sauf si la situation s'améliore de façon significative.

Si les parents utilisant la cantine ont d'autres idées elles sont les bienvenues...

Réponses aux habitants

Vous n'avez aucune obligation de changer d'opérateur d'énergie. Enedis, opérateur d'EDF est toujours un fournisseur d'électricité. Loi européenne sur la concurrence oblige, il existe désormais plusieurs autres sociétés.

Ce changement ne peut être que de votre volonté personnelle, pour des raisons tarifaires ou autres.

Je vous conseille seulement de bien lire les contrats et en totalité afin d'éviter toute surprise.

Mais je le rappelle, ceci est votre choix!

Toutes nos églises sont ouvertes au public

Toutes les célébrations peuvent avoir lieu dans nos cinq églises. N'hésitez pas à communiquer l'information autour de vous. Récemment, deux messes d'enterrement ont eu lieu à Nomeny et Leyr parce que les services de Pompes Funèbres pensaient que Belleau était fermée!

Celle de Belleau est chauffée, et pour les quatre autres, la commune possède un appareil performant qui peut être facilement déplacé. La commune



se chargera de faire les aménagements concernant les restrictions sanitaires et les distanciations sociales. (Belleau est déjà fait).

Par correction, la poussière et le nettoyage seront réalisés par la commune.